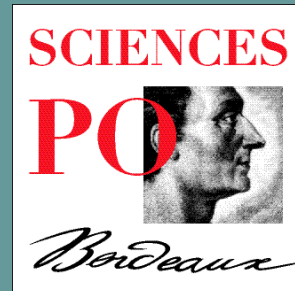


BILAN SOCIAL 2011



Le mot du Directeur

La publication de cette première édition du bilan social de Sciences Po Bordeaux marque une étape importante du développement de notre institution.

Il s'agit d'abord de satisfaire à une obligation légale et réglementaire édictée l'an dernier par le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État. L'article 37 de ce texte prévoit en effet que « Les comités techniques reçoivent communication et débattent du bilan social de l'administration, de l'établissement ou du service auprès duquel ils ont été créés ». Notre comité technique doit donc être désormais en mesure de disposer et de débattre chaque année de ce document d'information, de synthèse et de référence. Le dialogue et la concertation entre la direction et les représentants du personnel ne peuvent que s'enrichir de l'existence et de l'exploitation de ce précieux recensement systématique et régulier de données relatives à nos personnels.

La production d'un bilan social vient compléter notre politique d'autoévaluation et de monitoring de nos activités se déclinant en une série de rapports annuels portant sur la formation, la recherche, les préparations aux concours administratifs et les relations internationales. Outre le comité technique, ces documents de description et de caractérisation sont également soumis pour présentation et discussion à notre instance centrale de décision composée de représentants des personnels, des étudiants et de personnalités extérieures, le conseil d'administration. A ce titre, le bilan social participe d'une double volonté institutionnelle consistant à rendre compte et des comptes à nos représentants élus et nommés, mais aussi à rendre aussi transparentes que possible la structure et l'évolution de nos personnels.

Cette première radiographie de l'ensemble de celles et ceux qui travaillent et concourent à la réussite de notre établissement a donc vocation à être lue, analysée et débattue par l'ensemble des acteurs de notre communauté. Elle s'avèrera comme un outil crucial de dialogue social, de politique de ressources humaines et en particulier de GPEEC (Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences), en partenariat étroit avec nos partenaires du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, du CNRS, de la FNSP, de l'ENA, et du PRES Université de Bordeaux dans le cadre du chantier de la NUB (Nouvelle Université de Bordeaux).

Vincent Hoffmann-Martinot

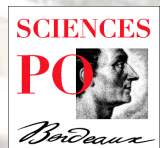


BILAN SOCIAL 2011

BILAN SOCIAL 2011 | 1^{er} juin 2012

sommaire

I. Qu'est-ce qu'un bilan social	p.4
II. Sciences Po Bordeaux en bref	p.5
III. Les emplois et les effectifs	
3,1 Les emplois et effectifs physiques d'enseignants et enseignants-chercheurs au 1er janvier 2011	p.7
3,2 La répartition par grade des enseignants titulaires	p.8
3,3 Les emplois et effectifs physiques BIATSS titulaires	p.9
3,4 La répartition par grade des BIATSS titulaires	p.10
3,5 Les personnels contractuels sur ressources propres et sur budget État	p.11
3,6 Les autres catégories de personnel	p.12
IV. Caractérisation des personnels	
4,1 La répartition des enseignants et enseignants-chercheurs par discipline et section CNU	p.14
4,2 La répartition par sexe et âges des enseignants et enseignants-chercheurs titulaires	p.15
4,3 La répartition par branche d'activité et par catégorie des BIATSS	p.16
4,4 La répartition par sexe et âges des personnels BIATSS	p.17
4,5 La domiciliation des agents	p.18
V. Masse salariale	
5,1 les charges globales de personnel (budget consolidé)	p.20
5,2 les dépenses de personnel sur budget de l'État et sur ressources propres	p.21
5,3 les primes des enseignants	p.22
5,4 les primes des personnels administratifs	p.23
5,5 les primes des personnels administratifs par grade	p.24
VI. Les mouvements et les promotions	
6,1 les mouvements	p.26
6,2 les promotions	p.27
VII; La formation des personnels	p.29
VIII. Le temps de travail et les congés	
7,1 Le potentiel et les volumes d'enseignement	p.31
7,2 Absences, congés, temps partiels	p.32
7,3 Congés maladie et accidents de service	p.33
IX. Hygiène, sécurité et médecine préventive	p.35-36
X. Action sociale et relations sociales	
10,1 L'action sociale	p.38
10,2 Les relations sociales	p.39
XI. Lexique	p.40-41



Qu'est ce qu'un bilan social ?

Article L, 2323-70 du code du travail :

« Le bilan social récapitule en un document unique les principales données chiffrées permettant d'apprécier la situation de l'entreprise dans le domaine social, d'enregistrer les réalisations effectuées et de mesurer les changements intervenus au cours de l'année écoulée et des deux années précédentes.

Le bilan social comporte des informations sur l'emploi, les rémunérations et charges accessoires, les conditions de santé et de sécurité, les autres conditions de travail, la formation, les relations professionnelles ainsi que sur les conditions de vie des salariés et de leurs familles dans la mesure où ces conditions dépendent de l'entreprise».

La loi 77-769 du 12 juillet 1977 a rendu ce document obligatoire dans les entreprises de plus de 300 salariés. Aucun texte n'a étendu cette obligation aux établissements d'enseignement supérieur, mais le décret du 15 février 2011 relatif aux Comités Techniques prévoit que *Les comités techniques reçoivent communication et débattent du bilan social de l'administration, de l'établissement ou du service auprès duquel ils ont été créés.*

Le présent document est le premier bilan social de l'IEP de Bordeaux. Ce document est un outil de pilotage et de dialogue social.

Du point de vue du pilotage, il a pour objectif de :

- Constituer une photographie à un instant T de notre établissement (1er janvier 2012) et de son évolution sur une année de référence (2011)
- Constituer un première cartographie des emplois et des compétences
- Développer un point de vue prospectif afin d'accompagner les projets de développement de l'établissement.

Du point de vue de la communication et du dialogue social, le bilan social permet une meilleure diffusion de l'information en interne et constitue une base de données commune.



Sciences Po Bordeaux en bref

- Un des 9 Instituts d'études politiques en France, créé en 1948
- Une attractivité croissante : le concours d'entrée le plus sélectif des IEP de France
- Une démarche volontariste en faveur de la diversité sociale : l'opération des *Lycées d'Aquitaine* avec le soutien du Conseil Régional d'Aquitaine et de l'État
- D'une école de *Service Public* à une école de la *Gouvernance*
- Un institut résolument ouvert sur l'international (deuxième année de formation en mobilité dans une université étrangère; 6 Filières intégrées avec Stuttgart, Turin, Cardiff, Madrid, Casablanca et Coimbra, etc.)
- Un pôle majeur de recherche en science politique (deuxième pôle français de recherche en science politique après Sciences Po Paris, via deux laboratoires de renommée internationale : CED [Centre Émile Durkheim] & LAM [Les Afriques dans le Monde], UMR CNRS et FNSP (Fondation Nationale des Sciences Politiques)

Effectifs étudiants 2011-2012 : 1827

Formation initiale (diplôme/master) : 1477

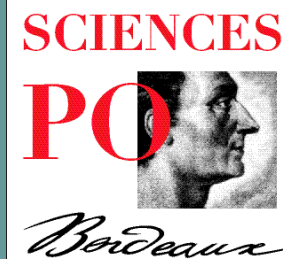
Doctorants : 72

Concours : 115

Étrangers hors diplôme : 163



Emplois et effectifs



Sciences Po Bordeaux est un établissement de taille relativement modeste mais les personnes qui concourent à son fonctionnement ont des statuts et des rôles très divers.

On compte parmi eux des enseignants, des chercheurs et des personnels administratifs.

Mais au-delà de ces distinctions communes à l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur, Sciences Po Bordeaux se distingue par des caractéristiques qui lui sont propres : c'est ainsi que les salariés de Sciences Po Bordeaux sont rémunérés par cinq employeurs différents (État, IEP, CNRS, FNSP, ENA)

Les emplois et effectifs

Les emplois et effectifs physiques d'enseignants et enseignants-chercheurs

Effectifs enseignants	Postes 1 ^{er} janvier 2011	Effectifs phys. 1 ^{er} janvier 2011	Postes 1 ^{er} janvier 2012	Effectifs phys. 1 ^{er} janvier 2012
Enseignants-chercheurs				
Professeurs des universités	16	14	16	15
Maîtres de conférences	15	12	14	13
Enseignants du second degré				
Professeurs agrégés	10	10	10	9
Professeurs certifiés	1	1	1	1
TOTAL ENSEIGNANTS TITULAIRES	42	37	41	38
Enseignants contractuels				
ATER	5	10	5	10
Lecteur	1	1	1	1
PAST	4	4	4	4
Autres enseignants contractuels	1	1	2	2
TOTAL ENSEIGNANTS CONTRACTUELS	11	16	12	17
TOTAL ENSEIGNANTS	53	53	53	55



Les emplois et effectifs

La répartition par grade des enseignants-chercheurs titulaires

Professeur des universités	2011 (1 ^{er} janvier)	2012 (1 ^{er} janvier)	Maîtres des conférences	2011 (1 ^{er} janvier)	2012 (1 ^{er} janvier)
Professeurs des universités CE	0	4	Maître de conférences HC	2	2
Professeurs des universités 1C	8	4	Maître de conférences CN	10	11
Professeurs des universités 2C	6	7			

La répartition par grade des enseignants du second degré titulaires

	2011 (1 ^{er} janvier)	2012 (1 ^{er} janvier)	Professeur certifié	2011 (1 ^{er} janvier)	2012 (1 ^{er} janvier)
Professeurs agrégés HC	3	3	Professeur certifié HC	1	1
Professeurs agrégés CN	7	7			



Les emplois et effectifs

Les effectifs BIATSS titulaires

	Grades	Effectifs 01/01/2011	ETP	Effectifs 01/01/2012	ETP
ITRF	Ingénieur de recherche (IGR) – Cat A	0	0	1	1
	Ingénieur d'études (IGE) – Cat A	5*	5*	5*	5*
	Assistant Ingénieur (ASI) – Cat A	0	0	0	0
	Technicien de recherche (TECH) – Cat B	5	5	6	5,8
	Adjoint technique (ADT) – Cat C	16	13	15	13,2
	TOTAL ITRF	26	23	27	25
AENES	Attaché (AENES) – Cat A	2	2	2	2
	Secrétaire (SAENES) – Cat B	5	5	5**	5**
	Adjoint administratif (ADJAENES) – Cat C	5	4,6	5	4,4
	TOTAL AENES	12	11,6	12	11,4
BIB	Bibliothécaire adjoint spécialisé (BAS) – Cat B	2	2	2	2
	TOTAL BIBLIOTHEQUES	2	2	2	2
	TOTAL PERSONNEL BIATSS TITULAIRES	40	36,6	41	38,4

* Dont un détachement entrant

** Dont deux détachements entrants



Les emplois et effectifs

Les effectifs BIATSS titulaires par grades

FilièreS	Grades	01/01/2011		01/01/2012		évolution
		Effectifs	ETP	Effectifs	ETP	
ITRF	Ingénieur de recherche	0	0	1	1	+ 1
	Ingénieur d'études 1C	3	3	2	2	- 1
	Ingénieur d'études 2C	2	2	3	3	+ 1
	Technicien de recherche CE	2	2	2	2	-
	Technicien de recherche CS	0	0	0	0	-
	Technicien de recherche CN	3	3	4	3,8	+ 0,8
	Adjoint technique PPAL 1C	4	3,4	3	2,6	- 0,8
	Adjoint technique PPAL 2C	1	0	0	0	-
	Adjoint technique 1 CL.	3	3	4	3,8	+ 0,8
	Adjoint technique 2 CL.	8	6,6	8	6,8	+ 0,2
TOTAL ITRF		26	23	27	25	+2
AENES	Attaché PPAL	2	2	2	2	-
	Attaché	0	0	0	0	-
	Secrétaire administratif CE	0	0	0	0	-
	Secrétaire administratif CS	1	1	2	2	+1
	Secrétaire administratif CN	4	4	3	3	-1
	Adjoint administratif PPAL 1C	0	0	0	0	-
	Adjoint administratif PPAL 2C	2	1,8	2	1,8	-
	Adjoint administratif 1C	3	2,8	3	2,6	- 0,2
	Adjoint administratif 2C	0	0	0	0	-
TOTAL AENES		12	11,6	12	11,4	- 0,2
BIB	Bibliothécaire adjoint spécialisé de 1 ^{ère} classe	1	1	1	1	-
	Bibliothécaire adjoint spécialisé de 2 ^{ème} classe	1	1	1	1	-
	TOTAL BIBLIOTHEQUES	2	2	2	2	-



BILAN SOCIAL 2011

BILAN SOCIAL 2011 | 1^{er} juin 2012

Les emplois et effectifs

Les personnels contractuels sur ressources propres et sur budget État

Effectifs BIATSS	Effectifs 1 ^{er} janvier 2011		Effectifs 1 ^{er} janvier 2012		Évolution
	Effectifs physiques	ETP	Effectifs physiques	ETP	
Contractuels sur ressources propres					
Catégorie A	5	5	5	5	-
Dont CDI	1	1	2	2	+1
Catégorie B	3	3	4	3,9	+0,9
Dont CDI	1	1	2	2	+1
Catégorie C	3	3	3	2,2	-0,8
Total permanents sur ressources propres	11	11	12	11,1	+0,1
<i>Vacations administratives</i>	98	3,3	150	5,5	+2,2
<i>Moniteurs bibliothèques</i>	7	1	7	1	-
Contractuels sur budget État					
Catégorie A	0	0	0	0	-
Catégorie B	1	1	1	1	-
Catégorie C	3	2,7	3	2,7	-
Total permanents sur budget État	4	3,7	4	3,7	-
Contrats de recherche					
Contrats doctoraux	4	-	7	-	+3
Post-docs	0	-	2	2	+2
Total permanents sur budget État	4	-	9	2	+2



Les emplois et effectifs

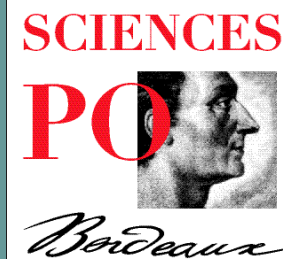
Les autres types de personnel

	Effectifs	Effectifs 1 ^{er} janvier 2011	Effectifs 1 ^{er} janvier 2012
FNSP	Directeur de recherche	5	5
	Chargé de recherche	2	2
	Chargé de mission	3	3
	Conservatrice	2	2
	Assistant de gestion	2	1*
	Relieur	2	2
	TOTAL FNSP	16	15*
CNRS	Directeur de recherche	9	8
	Chargé de recherche	6	11
	Ingénieur de recherche	2	2
	Ingénieur d'études	3	4
	Assistant ingénieur	3	3
	Technicien	1	2
	TOTAL CNRS	24	30
Services du Premier Ministre (ENA)	Assistant administratif	3	3
	Assistant technique	1	1
	TOTAL ENA	4	4

* Au 1^{er} février 2012



Les personnels



Les personnels

La répartition des enseignants et enseignants-chercheurs par section discipline et section CNU

(1^{er} janvier 2011)

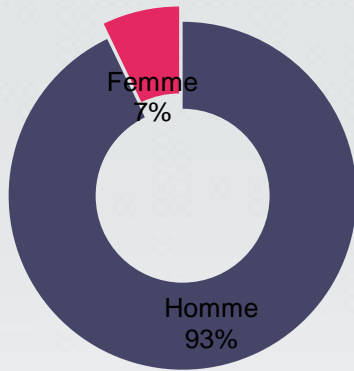
Nom de la section ou de la discipline	PR	MCF	PAST	PRAG	PRCE	Contrat/ Lecteur	ATER	TOTAL
Droit Public - 02	3	2	2					7
Science Politique - 04	6	5					5	16
Sciences Économiques - 05	1	2						3
Sciences de Gestion - 06	0	1	2					3
Sociologie démographie - 19		1						1
Histoire du monde contemporain - 22	3	1						4
Urbanisme - 24	1	0						1
Français langue étrangère				1				1
Allemand				1				1
Anglais				3		3		6
Espagnol				1				1
Sciences Économiques et Sociales				2				2
Histoire - Géographie				2				2
Éducation Physique et Sportive					1			1



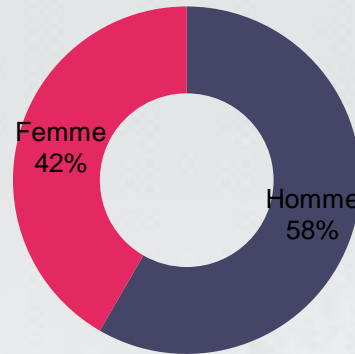

Les personnels

La répartition par sexe et âges des enseignants et enseignants-chercheurs titulaires

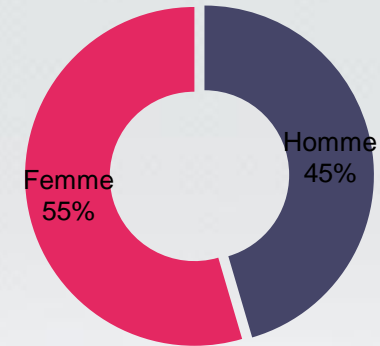
Répartition par sexe des professeurs



Répartition par sexe des maîtres de conférences

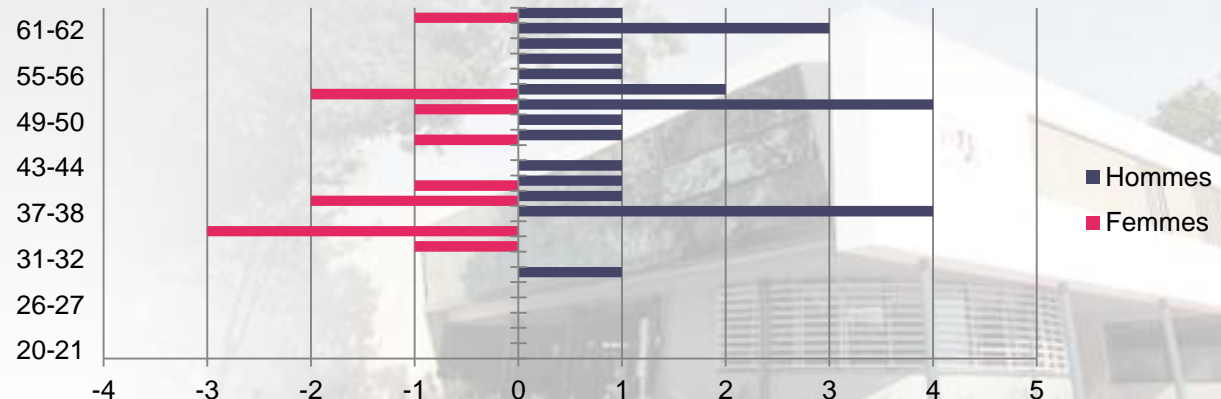


Répartition par sexe des PRAG et PRCE



L'âge moyen des enseignants est de :
47 ans

44 ans pour les femmes
48 ans pour les hommes



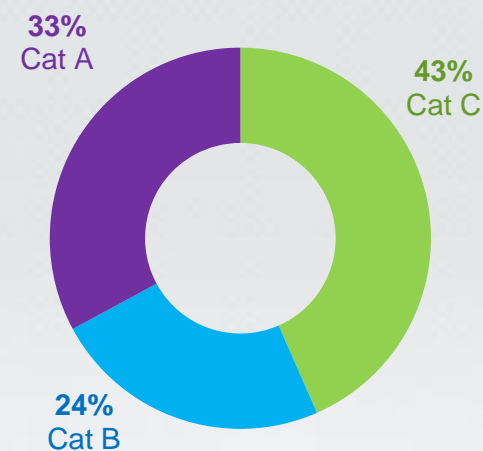
BILAN SOCIAL 2011

BILAN SOCIAL 2011 | 1^{er} juin 2012

Les personnels

La répartition des personnels non enseignants par branches d'activités (BAP)
Au 1^{er} janvier 2011

	SHS	Informatique	Information, documentation, communication	Patrimoine logistique	Gestion et pilotage	Total
BIATSS titulaires						
Catégorie A		1			6	7
Catégorie B			3		9	12
Catégorie C			3	8	10	21
Total titulaires		1	6	8	25	40
BIATSS contractuels						
Catégorie A		1			3	4
Catégorie B		1			3	4
Catégorie C		1	1	1	2	5
Total contractuels		3	1	1	8	13
ITA / BIATSS (FNSP, CNRS, ENA)						
Catégorie A	3	1	6		4	14
Catégorie B					2	2
Catégorie C			3		4	7
Total autres agents	3	1	9		10	23
TOTAL	3	5	16		43	76



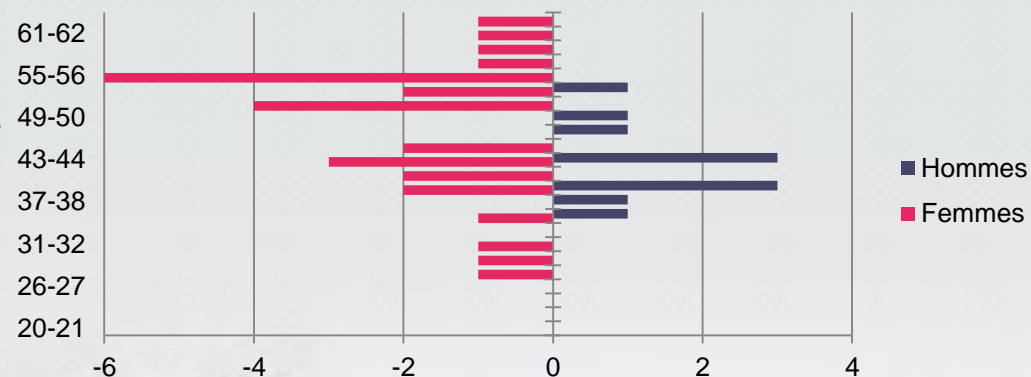
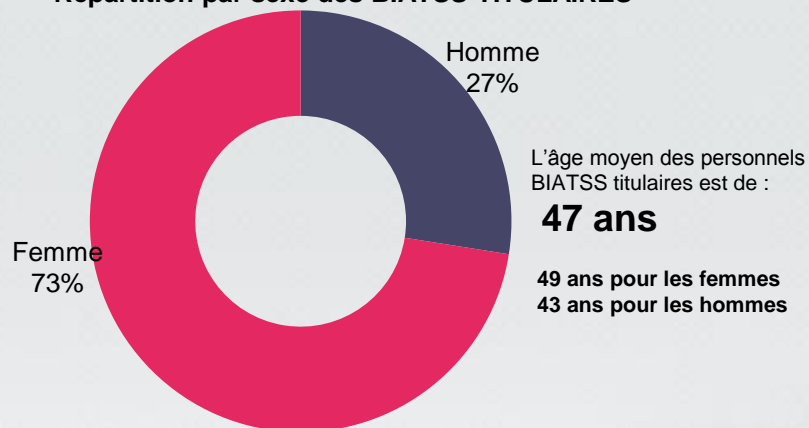
Répartition des BIATSS et
ITA par catégorie



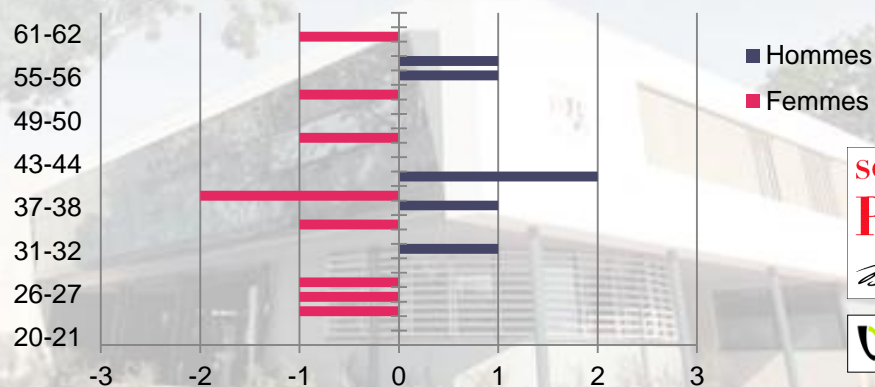
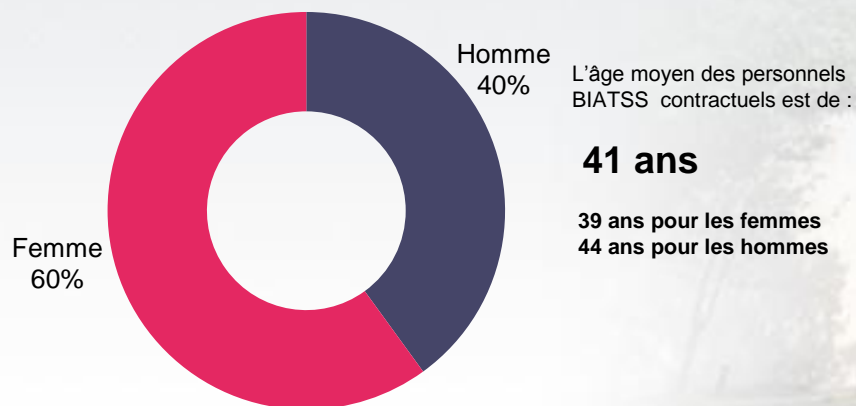
Les personnels

La répartition par sexe et âges des personnels BIATSS

Répartition par sexe des BIATSS TITULAIRES



Répartition par sexe des BIATSS Contractuels

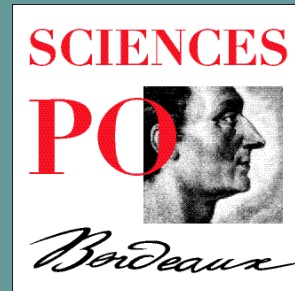


La domiciliation des agents

Top 10 des communes de résidence	Nombre d'agents	Pourcentage
BORDEAUX	34	28%
TALENCE	14	11%
PESSAC	10	8%
GRADIGNAN	5	3,5%
MÉRIGNAC	5	3,5%
LÉOGNAN	3	2,5%
SAUCATS	3	2,5%
VILLENAVE D'ORNON	3	2,5%
FLOIRAC	2	1,5%
EYSINES	2	1,5%
HORS GIRONDE	10	8%



La masse salariale



La masse salariale

Les dépenses de personnel comparées entre les différents contributeurs au fonctionnement de Sciences Po Bordeaux

Dépenses de personnel	2010	2011	Évolution	Part du total (2011)
Budget de l'État	5 039 588 €	5 234 179 €	+ 3,86 %	47,6%
Budget propre	1 926 113 €	2 139 624 €	+ 11,1 %	19,5%
CNRS	2 118 007 €	2 173 299 €	+ 2,61 %	19,8%
FNSP	1 134 664 €	1 257 474 €	+ 10,82 %	11,5%
ENA	175 000 €* 175 000 €*	182 000 €* 182 000 €*	+ 4 %	1,7%
Total	10 393 372 €	10 986 576 €	+ 5,71 %	

Les différents budgets consacrés aux dépenses de personnel incluent les rémunérations principales brutes, les rémunérations accessoires (primes, SFT, etc.), les charges patronales.

* Estimation



BILAN SOCIAL 2011

BILAN SOCIAL 2011 | 1^{er} juin 2012

La masse salariale

Les dépenses de personnel sur budget État et sur ressources propres

Dépenses de personnel sur budget État	2010	2011	Évolution
Rémunérations principales brutes	2 757 588 €	2 812 165 €	+ 1,98 %
Primes et rémunérations accessoires	209 415 €	209 022 €	- 0,19 %
Charges patronales	2 072 091 €	2 214 862 €	+ 6,89 %
TOTAL	5 039 588 €	5 234 179 €	+ 3,86 %

Dépenses de personnel sur budget propre	2010	2011	
Rémunérations principales	774 192 €	821 081 €	+ 6%
Primes et rémunérations accessoires	55 540 €	63 469 €	+ 14%
Heures complémentaires (enseignants IEP)	155 693 €	143 843 €	- 7,6%
Vacations d'enseignement	620 798 €	673 462 €	+ 8,5%
Charges patronales	375 430 €	437 768 €	+ 16,6%
TOTAL	1 926 113 €	2 139 624 €	+11,1%



La masse salariale

Les primes des enseignants

Les primes des enseignants	Nb de bénéficiaires	Montant versé
Prime de recherche et d'enseignement supérieur (Pres)	25	31 124 €
Prime d'enseignement supérieur (Pes)	11	13 695 €
Prime d'excellence scientifique (PES)	5	33 518 €
Prime de responsabilité pédagogique (PRP)	2	6 438 €
Prime pour charges administratives (PCA)	3	4 500 €
Primes CNU	5	4 669 €
Prime d'administration	1	7 298 €
	TOTAL	101 242 €



La masse salariale

Les primes des personnels administratifs (2011)

Les primes des personnels BIATSSS	Nb de bénéficiaires	Montant versé
Prime de participation à la recherche scientifique (ITRF)	29	62 951 €
Indemnité d'Administration et de Technicité (AENES)	6	8 706 €
Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires (AENES et Bib)	10	18 629 €
Prime de Fonction et de Résultat (AENES)	2	9 603 €
Prime de technicité forfaitaire des personnels de bibliothèques (Bib)	2	2 400 €
Prime de participation à la recherche (vacations)	2	2 100 €
Primes Agent Comptable	1	9 369 €
Prime Secrétaire Général Adjoint	1	3 247 €
Prime de Fonction Informatique	1	5 072 €
	TOTAL	122 077 €



La masse salariale

Les primes des personnels administratifs par grade (2011, hors primes fonctionnelles*)

	Grades	Montant	Nombre de bénéficiaires
ITRF	Ingénieur de recherche (IGR) – Cat A	400,16 €	1
	Ingénieur d'études (IGE) – Cat A	354,43 €	5
	Technicien de recherche (TECH) – Cat B	243,13 €	5
	Adjoint technique principaux de 1 ^{ère} classe (ADT) – Cat C	172,20 €	4
	Autres adjoints techniques (ADT) – Cat C	151,98 €	12
AENES	Attaché principaux (AENES) – Cat A	400,16 €	2
	Secrétaire (SAENES) – Cat B	243,13 €	5
	Adjoint administratif principaux de 1 ^{ère} classe (ADJAENES) – Cat C	172,20 €	0
	Autre adjoints administratifs (ADJAENES) – Cat C	151,98 €	5
BIB	Bibliothécaire adjoint spécialisé (BAS) – Cat B	282,35 €	2

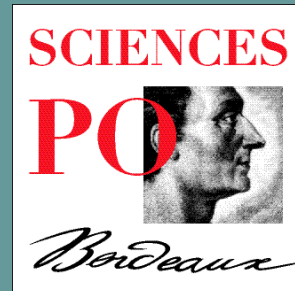
Les régimes indemnitaires ont été **harmonisés entre filières** (ITRF/AENES/BIB) et assez fortement **relevés pour les agents de catégorie C** depuis 2009.

L'enveloppe allouée par le Ministère ne nous permet plus de modifier ces montants depuis 2010, ni de mettre en place la P.F.R.

* Prime de participation à la recherche, PFI, etc.



Mouvements et promotions



Les mouvements et promotions

Les mouvements (année civile 2011)

Statut / Grade	Recrutements			Départs			Mobilité interne
	Postes vacants	Transformation	Nouveaux postes	Mutation	Retraite	Fin de contrat	
Maître de conférence	1						
PRAG	1				1		
Autre enseignant	1		1			1	
ATER	7					7	
Chercheur (CNRS / FNRS)			5		2		
ITA (CNRS / FNRS)	1						1
IGR		1					
IGE (cat.A)		1					
SAENES (cat.B)	3			1	2		
Adjoint administratif (Cat.C)	1			1			1
Adjoint technique (Cat.C)	2				1		1
Agent non titulaire	3			2			
TOTAUX			26*		18		3

* Hors transformations

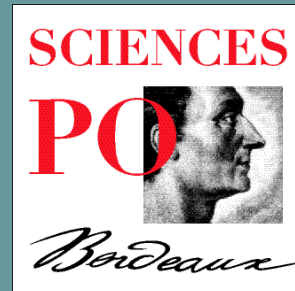
Les mouvements et promotions

Les promotions (année civile 2011)

Statut	Tableau d'avancement	Liste d'aptitude	concours
Professeurs des universités classe exceptionnelle	4		
IGR			1
IGE 1 ^{ère} classe	1		
Technicien de Classe Normale		1	
Adjoints techniques principal de 1 ^{ère} classe	1		
Adjoints techniques de 1 ^{ère} classe	1		



La formation



La formation des personnels

Effectif et nombre de jours de formation (année civile 2011)

	A	B	C	Total
Nombre de personnes formées	27 (dont 4 enseignants)	18	25	70
Nombre de jours	103,5 (dont enseignants : 8 jours)	57,5	149,5	310,5

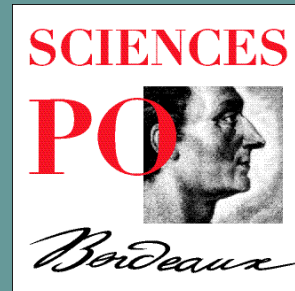
Sessions de formation

Intitulé	Nombre de sessions	Nombre d'heures	Nombre de stagiaires
Bureautique	5	324	26
Formations métiers	10	1290	52
Formations liées à la promotion	1	12	1
Autres formations (Langues, etc.)	*	170	8
Hygiène et sécurité	1	66	11

* 1 session hebdomadaire durant 14 semaines



Le temps de travail



Le potentiel et les volumes d'enseignement

Le potentiel d'enseignement théorique et réel en 2011

Effectifs enseignants	Nbe d'enseignants	Potentiel théorique d'enseignement (heures TD)
Nombre de PR (192 heures HETD)	14	2 688
Nombre de MCF (192 heures HETD)	12	2 304
Nombre de PRAG (384 HETD)	10	3 840
Nombre de PRCE (384 HETD)	1	384
Potentiel d'enseignement des enseignants non titulaires*	17	2 244
POTENTIEL THÉORIQUE		11 460
Décharges d'enseignement	32	958
Ratio décharges / potentiel	-	8,35 %
POTENTIEL RÉEL		10 502
HEURES COMPLEMENTAIRES	37	2 563
VACATIONS D'ENSEIGNEMENT (HETD)	280	12 674
NOMBRE D'HEURES D'ENSEIGNEMENT	324	25 739

* ATER, PAST, Lecteur, Contractuels enseignants



Le temps de travail et les absences

Les absences et les congés (année 2011)

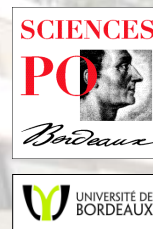
Intitulé	Nombre de personnes	Evolution 2011/2010	Nombre de jours	Evolution 2011/2010
Accident de service	1	-3	13	-43
Maladie ordinaire	25	Données non disponibles	172,5	-
Congé maternité	3	+3	384	nd
Congé paternité	0	-	0	-
Congé parental *	2	-	-	-

Le travail à temps partiel et à temps incomplet (1^{er} janvier 2011)

Intitulé	Nombre de personnes	90%	80%	70%
Temps incomplet	2	1	-	1
Temps partiel de droit **	2	-	2	-
Temps partiel sur autorisations	5	-	5	-

*Le congé parental n'est pas à proprement parlé un congé mais une position administrative.

** Le temps partiel est accordé de droit à l'occasion de chaque naissance jusqu'aux 3 ans de l'enfant; aux agents handicapés; pour raison thérapeutique; pour donner des soins à un proche; pour créer ou reprendre une entreprise.



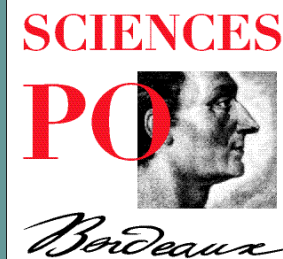
les absences pour maladie

Les absences pour maladie par catégorie d'emploi (année universitaire 2010-2011)

Intitulé	Nombre de personnes Arrêtées au moins une fois			Nombre total de jours d'arrêts			Nombre moyen de jours d'arrêt / personne en maladie au moins une fois		
	Cat. A	Cat. B	Cat. C	Cat. A	Cat. B	Cat. C	Cat. A	Cat. B	Cat. C
Accident de service		1			13			13	
Maladie ordinaire	3	6	16	12,5	38,5	121,5	4	5,5	17,5
Congé Longue Maladie		1			1 ETP				
Congé Longue Durée			1			1 ETP			

Le nombre de personnes arrêtées au moins une fois est assez proportionnel aux effectifs de chaque catégorie, la durée des arrêts est en revanche nettement plus longue pour les agents de catégorie C.

L'hygiène et la sécurité



L'hygiène et la sécurité

Le **Secrétaire Général Adjoint** de l'IEP assiste et conseille la direction de l'établissement pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de prévention des risques professionnels et la protection de l'environnement (l'IEP compte 2 ACMO, chargés de cette mise en œuvre)

Ces activités consistent à :

Mettre en œuvre des règles et des actions permettant d'assurer la protection des personnes, des biens et de l'environnement sur l'ensemble du bâtiment

Animer le CHSCT et piloter la démarche d'évaluation des risques

Mettre en œuvre la législation et la réglementation en matière d'hygiène, de santé et de sécurité au travail, de protection de l'environnement et de sécurité contre l'incendie

Organiser et procéder à des visites de sécurité avec le médecin de prévention

Assurer une sensibilisation des personnels à la prévention des risques, notamment lors de l'accueil des nouveaux arrivants

Le **Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)**

Un décret paru en 2011 transforme les CHS en CHSCT. Cette instance n'est plus paritaire mais peut accueillir pour consultation des experts et des représentants des usagers.

Le CHSCT a pour mission principale :

- **D'analyser / évaluer les risques professionnels**
- **De réaliser les enquêtes accident**
- **De conseiller / alerter l'établissement sur les risques**
- **De prendre connaissance des remarques des registres**
- **De conseiller l'établissement sur les actions de formation, ...**

La transformation du CHS de l'IEP en CHSCT sera soumis au Conseil d'Administration du 29 juin 2012



La médecine de prévention

La médecine de prévention a pour but d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur activité professionnelle. Une première visite médicale est réalisée à la nomination des nouveaux arrivants, puis tous les 3 ans.

Ses missions principales sont les suivantes :

- **surveillance médicale des agents**
- **amélioration des conditions de travail**
- **hygiène générale**
- **adaptation des postes**
- **protection des agents contre les nuisances, les risques d'accident ou de maladie professionnelle.**

Le médecin de prévention exerce une surveillance médicale particulière à l'égard des personnes handicapées, femmes enceintes, agents réintégrés après un congé de longue maladie ou de longue durée, des agents occupant des postes à risques et des agents souffrant de pathologies particulières.

Le service de médecine de prévention (Pr Brochard) est situé dans l'enceinte du CHU de Bordeaux.

Les visites médicales obligatoires se poursuivent. Certaines visites ont donné lieu à des préconisations du médecin de prévention, qui ont été versées au dossier administratif des agents et communiquées à leurs chefs de services pour suite à donner (aménagement horaire, aménagement du poste de travail, activités déconseillées).

Année 2010 :

- Première visite : 19
- Visite périodique : 1
- Visites de reprise : 3 (dont 1 suite accident)

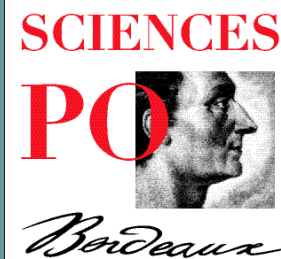
Année 2011 :

- Première visite : 18
- Visite périodique : 5
- Visites de reprise : 6
(dont 1 suite retour congé maternité)
- Autres : 2 (à la demande de l'agent)



L'action sociale

Les relations sociales



L'action sociale à Sciences Po se décline en différentes actions :

❖ La participation aux frais de transport en commun

Le décret n° 2010-676 du 21 juin 2010 institue une prise en charge partielle des frais de transport en commun à hauteur de 50% des frais engagés plafonnés à 72,75 € (au 1^{er} juillet 2011). **34 personnes** (30 en 2010) ont bénéficié de cette participation en 2011 pour un coût de **3 472,91 €** (contre 2 794,11 € en 2010).

❖ L'arbre de Noël des enfants du personnel

Le 17 décembre 2012, 80 enfants ont eu la joie de recevoir un cadeau. A partir de 10h30, enfants et parents ont assisté à un spectacle musical et à l'issue de la représentation, les enfants ont pu rencontrer le Père Noël ! L'ensemble des convives s'est ensuite régalé autour d'un buffet festif. Le budget global de l'Arbre de Noël s'élève à **3954 €**.

❖ Les vœux du directeur et la remise des palmes académiques

Ce moment est traditionnellement l'occasion pour le directeur de remercier les personnels pour leur implication et leur travail, et de dresser un court bilan de l'année et de présenter les objectifs de l'année nouvelle.

C'est également le moment qui est choisi pour honorer les collègues récipiendaires des palmes académiques ou de l'ordre national du mérite et de les féliciter pour leur engagement professionnel au service de l'Enseignement Supérieur et de la recherche, ainsi que les personnes qui ont fait valoir leurs droits à la retraite l'année passée.

Les personnels présents ont pu ensuite se retrouver en participant à un buffet. Le budget global des vœux et de la remise des palmes s'élève à **913 €**.



La réunion des différentes instances de l'IEP en 2011

Instances (en nombre de réunions)	2010	2011
CA - Conseil d'Administration	5	8
CAFR - Conseil d'Administration en formation restreinte	4	6
CS - Conseil Scientifique	10	8
CE - Conseil des Études	2	2
CTP - Comité Technique Paritaire	3	3
CPE - Commissions Paritaires d'Établissement	7	7
CHS - Comité d'Hygiène et de Sécurité	2	2
AG - Assemblée Générale	2	2
Commission documentation	2	1



lexique

1C.....	1ère classe
2C.....	2ème classe
ACMO.....	Agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (NB Assistant de prévention depuis 2011)
ADAENES.....	Attaché d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
ADJENES.....	Adjoint administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
ADT.....	Adjoint technique de recherche et de formation
AENES.....	Administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
APAENES.....	Attaché principal d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
ASI.....	Assistant ingénieur
ATER.....	Attaché temporaire d'enseignement et de recherche
BAP.....	Branche d'Activité Professionnelle
BIATSS.....	Bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé
CE.....	Classe exceptionnelle
CN.....	Classe normale
CNESER.....	Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche
CNU.....	Conseil National des Universités
CRCT.....	Congé pour recherche et conversion thématique
CS.....	Classe supérieure
CUB.....	Communauté urbaine de Bordeaux
EC.....	Enseignant-chercheur
EMPL.....	Emplois
ENA.....	École Nationale d'Administration
ETP.....	Equivalent temps plein
FNSP.....	Fondation Nationale des Sciences Politiques (Sciences Po Paris)
HC.....	Hors classe
HETD.....	Heures équivalent TD
IAT.....	Indemnité d'Administration et de technicité



lexique

IGE.....	Ingénieur d'étude
IFTS.....	Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires
IGR.....	Ingénieur de recherche
ITRF.....	Ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation
MCF.....	Maître de conférences
PAST.....	Professeur associé à temps partiel
PCA.....	Prime de charges administratives
PEDR.....	Prime d'encadrement doctoral et de recherche
PES.....	Prime d'excellence scientifique
PFI.....	Prime de fonction informatique
PFR.....	Prime de fonctions et de résultats
PPRS.....	Prime de participation à la recherche scientifique
PR.....	Professeur des universités
PRAG.....	Professeur agrégé
PRCE.....	Professeur certifié
PRP.....	Prime de responsabilités pédagogiques
RF.....	Recherche et Formation
SAENES.....	Secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
TECH.....	Technicien de recherche et de formation

